



**VIVRE EN VILLE**  
la voie des collectivités viables

# LOCALISATION ÉCORESPONSABLE DES BUREAUX

## CHOISIR UN EMPLACEMENT POUR LES ACTIVITÉS DE BUREAUX

- **Pourquoi et comment** intégrer la notion d'écoresponsabilité dans le choix de localisation des bureaux ?
- Comment dépasser les obstacles aux décisions écoresponsables ?
- **Comment comparer** les options d'emplacement de bureaux selon leur caractère écoresponsable ?

### CONSEIL - ENTREPRISES

Votre entreprise veut ouvrir ou déménager un bureau et choisir un emplacement pouvant contribuer à sa prospérité économique et à la prospérité collective ?

L'équipe de Vivre en Ville vous offre une gamme de services pour vous outiller dans votre prise de décision sur une base solide, issue de la recherche et des meilleures pratiques.

Exemples de mandats possibles :

- aider à la prise de décision en mesurant et en comparant l'indice d'écoresponsabilité des différents emplacements envisagés (présélectionnés par l'entreprise ou par son courtier) sur une échelle de 1 à 100 ;
- Développer des solutions pour répondre aux besoins spécifiques de l'entreprise dans le choix de localisation (p. ex. stationnement, proximité des clients et des partenaires, culture de travail).

### CONSEIL - ORGANISATIONS DE SOUTIEN AUX ENTREPRISES

Votre organisation a pour mission de soutenir les entreprises dans leur développement et vous souhaitez les outiller dans leurs décisions immobilières ?

L'équipe de Vivre en Ville vous offre une gamme de services pour diffuser cette expertise auprès de vos entreprises membres ou clientes.

Exemples de mandats possibles :

- rédiger, selon vos besoins, des articles sur la localisation écoresponsable pour vos outils de communication (revue, blogue, actualités, infolettre, réseaux sociaux) ;
- Développer du contenu sur mesure pour vous transférer la compétence localisation écoresponsable.



## CONTACTEZ-NOUS POUR OBTENIR UNE OFFRE DE SERVICE

**AMANDINE RAMBERT**, Coordonnatrice Aménagement et urbanisme  
amandine.rambert@vivreenville.org | 418.522.0011 #3343

Communiquez avec nous pour plus de détails : [vivreenville.org/conseil-et-accompagnement](http://vivreenville.org/conseil-et-accompagnement)

# 4 FORMULES PROPOSÉES

**INTERVENTION** ▶ 5 à 15 minutes lors d'un événement de réseautage

**CONFÉRENCE** ▶ 45 à 60 minutes suivies d'une période de questions

**ATELIER DE FORMATION** ▶ 2 à 5 heures ponctuées de questions et discussions/débats

**ATELIER DE MISE EN ŒUVRE** ▶ 3 à 7 heures sur un projet précis ou un plan en élaboration

## ATELIERS

### Vers un choix de localisation stratégique et écoresponsable des bureaux ■ ENTREPRISE ■

- **Atelier de mise en œuvre** conçu sur mesure pour votre entreprise
- À partir de la stratégie de l'entreprise, identifier la stratégie de localisation des bureaux et les moyens de dépasser les obstacles qui éloignent l'entreprise d'un choix écoresponsable
- Mesurer et comparer l'indice d'écoresponsabilité des différents emplacements présélectionnés pour éclairer la décision

### Intégrer la notion de localisation écoresponsable dans les pratiques et dans les outils de l'organisation ■ ORGANISATION DE SOUTIEN AUX ENTREPRISES ■

- **Atelier de formation** présentant l'aspect stratégique de la localisation des bureaux
- Un argumentaire, des exemples inspirants et des outils pour encourager les entreprises à la prendre en compte dans leurs décisions immobilières
- Les stratégies de localisation écoresponsable qui apportent une plus-value tant à l'entreprise qu'à ses employés, à la collectivité et à l'environnement

## CONFÉRENCES

### Aligner la stratégie immobilière sur la stratégie de l'entreprise

- Les coûts cachés et les bénéfices liés à la localisation des bureaux
- Les stratégies pour tirer le meilleur parti à court et à long termes de la localisation des bureaux
- Les avantages collatéraux d'une localisation écoresponsable

### Affirmer son leadership à travers son choix de localisation des bureaux

- Les bureaux comme créateurs de valeur, mais aussi comme vitrine de l'entreprise et moyen de concrétiser ses valeurs sur le développement durable et sur la responsabilité sociale
- Affirmer son exemplarité et faire une différence pour l'entreprise, pour les employés, pour la communauté et pour l'environnement
- Les outils pour assurer un choix écoresponsable

### Anticiper la transformation du territoire: avantages et opportunités de localisation pour les employeurs

- Anticiper l'arrivée de projets immobiliers ou de projets de transport en commun: comment les entreprises peuvent se positionner avantageusement dans ce contexte
- Stratégies de localisation écoresponsable

## POUR UNE PROPOSITION ADAPTÉE À VOS BESOINS

**AMÉLIE CASTAING**, Responsable Formations | [amelie.castaing@vivreenville.org](mailto:amelie.castaing@vivreenville.org) | 514.690.0611  
 Communiquez avec nous ou visitez notre site Internet pour plus de détails : [vivreenville.org/formation](http://vivreenville.org/formation)

Les activités de conseil et de formation ainsi que les publications associées ont été conçues dans le cadre du projet Localisation écoresponsable des bureaux, grâce au soutien et à l'appui financier des partenaires suivants :



[info@vivreenville.org](mailto:info@vivreenville.org) | [twitter.com/vivreenville](https://twitter.com/vivreenville) | [facebook.com/vivreenville](https://facebook.com/vivreenville)

### ■ QUÉBEC

CENTRE CULTURE ET ENVIRONNEMENT  
 FRÉDÉRIC BACK  
 870, avenue De Salaberry, bureau 311  
 Québec (Québec) G1R 2T9  
 T. 418.522.0011

### ■ MONTRÉAL

MAISON DU DÉVELOPPEMENT DURABLE  
 50, rue Ste-Catherine Ouest, bureau 480  
 Montréal (Québec) H2X 3V4  
 T. 514.394.1125

### ■ GATINEAU

200-A, boulevard Saint-Joseph  
 Gatineau (Québec) J8Y 3W9  
 T. 819.205.2053